

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Mercredi 28 mai 2025

À 19 h

Local 3050, CSSH

Présences :

Parents :

- ☐ Ahern, Michael
- ☒ Barbe, Charlène
- ☒ Blais, Audrey
- ☐ Castonguay, Stéphanie
- ☒ Doucet-Fournier, Joanie
- ☐ Normand, Valérie
- ☐ Leduc, Caroline
- ☐ Létourneau, Mélanie
- ☒ Sylvain, Jenny
- ☒ Turgeon, Suzie
- ☐ Vermette, Audrey

Directions et soutien :

- ☒ Geoffroy, Nathalie
- ☒ Létourneau, Nancy

Personnel enseignant et professionnel :

- ☒ Boilard, Pascale
- ☐ Boucher, Joanie
- ☐ Breton, Josiane
- ☒ Taillon, Mélody

Organismes :

- ☒ Aumond, François
- ☐ Doyon, Isabelle

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue

Mme Charlène Barbe débute la rencontre à 19h00. Elle souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Charlène Barbe fait la lecture de l'ordre du jour, dont l'adoption est proposée par Mme Joanie Doucet-Fournier et résolue à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 12 mars 2025

Les membres font la lecture du compte rendu de la rencontre du 12 mars 2025. L'adoption du compte rendu est proposée par Mme Mélody Taillon et résolue à l'unanimité.

4. Intervention du public

Aucune intervention.

5. Correspondance

Mme Barbe n'a reçu aucune correspondance.

6. Suivi au comité de parents

Mme Suzie Turgeon a assisté au comité de parents du 22 avril dernier. Les sujets suivants ont été abordés :

- Désignation des représentants au conseil d'administration du CSSH pour 2025-2026, dont les postes étaient vacants au 30 juin 2025. Mmes Sonia Lefebvre et Roxanne Chamberland ont été nommées représentantes des parents, tandis qu'Olivier Duchesne a été élu membre de la communauté, représentant le milieu des affaires. Un poste reste vacant pour un représentant ayant une expertise en finances, en comptabilité et en gestion des ressources financières ou matérielles.
- Les sujets suivants ont été discutés pour les écoles :
 - o Changements de directions d'écoles ;
 - o Retour sur les blocs sanitaires de l'école secondaire d'Amos ;
 - o Mise en place d'un projet-pilote de compostage à La Forêt ;
 - o Classe de francisation de l'école Ste-Thérèse, dans le cadre du Service d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF).
- Une troupe de Victoriaville a proposé une pièce de théâtre sur la coparentalité. Cette activité pourrait être bénéfique pour renforcer l'entraide entre parents pour le bien-être de leurs enfants. À suivre pour 2025-2026, selon le budget disponible. Mme Turgeon a également souligné d'autres activités vécues à l'école Sainte-Gertrude/Preissac.

7. Services offerts par le CISSSAT (DI-DP-TSA) – Présentation de M. François Aumond

M. François Aumond présente les services offerts par le CISSSAT pour les volets déficience intellectuelle (DI), déficience physique (DP) et Troubles du spectre de l'autisme (TSA). Les services s'adressent aux personnes de 0 à 99 ans.

Pour un enfant né avec une DI, les parents obtiennent des services d'intégration. Ensuite, un transfert est proposé vers une Ressource de type familial (RTF), tout en maintenant le devoir de l'accompagner et de le soutenir.

Pour le programme TSA, un dépistage est réalisé de plus en plus tôt, vers l'âge de 2-3 ans. L'offre de services s'établit en fonctions des besoins. Au niveau scolaire, il y a un volet social et comportemental d'accompagnement pour les enfants et les adultes avec TSA. Également, un accompagnement est effectué en milieu de vie et de travail. Ensuite, selon les projets et les besoins de la personne, c'est un service sur mesure à cette étape.

Il y a une offre de services pour la DP enfance et adultes. Pour les retards langagiers et moteurs, il existe la plateforme Agir tôt, pour se diriger vers un service plus spécialisé si nécessaire. Il y a une belle collaboration avec le CSSH et le service des ressources éducatives.

D'autres services sont proposés pour les personnes ayant des conditions neurologiques à la suite d'un AVC ou diagnostic de sclérose en plaques, SLA, etc.

Un service de soutien à domicile pour les personnes handicapées est en place. Il s'agit de déterminer le service à offrir et faire appel à Défi Autonomie, des bénévoles, des organismes, via les chèques emploi-services ou par d'autres ressources.

À Amos par le passé, il y avait le Centre de réadaptation La Maison et Clair Foyer. En 2015, c'est devenu le CISSSAT. La fusion des organisations s'est effectuée dans les mêmes locaux, le but étant de se distinguer avec une mixité d'expertises. On y retrouve des intervenants spécialisés dans plusieurs domaines. C'est positif d'avoir une grande polyvalence. Cependant, il faut trouver un juste milieu.

Des partenariats solides sont établis avec la Santé mentale et jeunesse, les pédiatres, le CSSH, les CPE et le MEQ-MESS, etc. Au niveau du CSSH, il y a des rencontres mensuelles avec le service des ressources éducatives. On travaille de mieux en mieux ensemble.

Une offre est disponible pour des activités à la sensibilisation. À titre d'exemple, la formation vivre avec des besoins particuliers (TSA) a été offerte au CSSH.

Avec le niveau de vulnérabilité très élevé des enfants en bas âge, l'équipe est bien outillée, rapide et performante pour les soutenir. Il faut revenir à la base au lieu d'offrir des services à la carte comme avant. Les constats sont que les attentes sont longues sur la liste et ça ne va pas en s'améliorant. Il faut revoir les façons de faire afin de partir de façon plus globale devant l'évaluation des défis de la personne et poursuivre en entonnoir pour la suite de l'évaluation. M. Aumond cite quelques exemples de changements au niveau des approches à initier :

- Processus d'accueil en groupe pour donner une foule d'informations ;
- Pronostic et ressources d'une durée de 3 mois. Ensuite, groupes ciblés selon les besoins. Utiliser des outils comme : Groupe Mots d'enfants afin d'établir des stratégies et épauler les parents à domicile, de 6 à 12 semaines.
- Collaboration avec les CPE : Ateliers et activités pour la coordination en lien avec le trouble de développement de la coordination (TDC).
- Groupes de stratégies comportementales, avec saines habitudes de vie en lien avec des besoins particuliers, etc. Ensuite, s'il en résulte toujours des besoins, des services individualisés et expertises plus pointues seront mis en place.

Des échanges s'en suivent. Les membres remercient M. Aumond pour sa présentation.

8. Projet pilote pour les élèves à comportements difficiles

Mme Mélody Taillon présente le projet-pilote « Local zen » de l'école St-Viateur, destiné aux élèves ayant des comportements difficiles. Elle décrit le contexte et les besoins des élèves ciblés. Elle explique les intentions du local, son aménagement, les règles et les moyens mis en place pour atteindre les objectifs. Le but est d'assurer la disponibilité des élèves aux apprentissages et de favoriser leur réussite scolaire. Le projet est en amélioration continue.

Selon les besoins, d'autres écoles pourraient adopter ce type de projet si des problématiques similaires émergent. D'autres moyens sont également déployés dans les écoles pour répondre à ces besoins. La présentation PowerPoint est disponible sur Teams.

9. Clientèle HDAA pour 2025-2026

Mme Létourneau présente le tableau de l'organisation scolaire 2025-2026, diffusé chaque année dans plusieurs comités. Pour les services au primaire, elle se concentre sur les 3 classes de St-Viateur et de Ste-Thérèse qui accueillent des élèves EHDA. Pour les classes du secondaire, elle présente les 5 classes du pavillon La Calypso (CPC et présecondaire), ainsi que les classes des programmes CAPS et Défi du pavillon La Forêt.

10. Taux de diplomation chez nos élèves

Mme Létourneau présente quelques chiffres concernant les résultats de nos élèves. Il y a de belles avancées, notamment grâce à la concentration métier-études qui a fait ses preuves. Le tableau de bord régional en prévention du décrochage a été produit le 22 mai dernier dans Mosaïk portail et est généré avec l'Intelligence artificielle (Solution IA). Des éléments de base sont répertoriés. Les données sont croisées et fournissent des variables pour le risque de décrochage, ainsi que les impacts moyens positifs et négatifs dans le processus de scolarisation. Plusieurs fonctions sont disponibles pour obtenir des prévisions et niveaux de réussite. Le CSSH fera des demandes pour obtenir ce type de résultats.

11. Autres sujets :

11.1 Formule collation à valider

Mme Barbe sonde les membres pour la formule collation avant la rencontre. Tous sont d'accord à poursuivre cette formule l'an prochain.

D'autre part, M. François Aumond signale qu'une personne du CISSAT volet jeunesse participera au comité l'an prochain. Mme Létourneau mentionne que le service des ressources éducatives, prendra à nouveau la coordination du comité l'an prochain.

11.2 Éducateur spécialisé

Mme Joanie Doucet-Fournier exprime le souhait que l'élève ayant des besoins spécifiques ait toujours le même éducateur spécialisé d'une année à l'autre, afin de faciliter son apprentissage et son évolution. Elle cite sa situation personnelle à titre d'exemple.

Mme Pascale Boilard explique le processus au CSSH pour l'attribution des postes de cette catégorie d'emploi, basé sur l'analyse des besoins chaque année.

12. Prochaine rencontre – Assemblée générale annuelle de septembre 2025

La prochaine rencontre aura lieu en septembre 2025, pour l'assemblée générale annuelle. Les membres conviennent de la tenir dans la semaine du 15 septembre, la journée restant à être déterminée.

Par ailleurs, les membres s'interrogent sur la visibilité du comité, où trouver des informations et comment les membres sont sollicités. Des discussions s'en suivent.

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h00 par Mme Joanie Doucet-Fournier.